

Des « citoyennes sans citoyenneté » dans la Révolution française : appropriations, reprises et discussions d'un concept (1989-2025)

10 et 11 juillet 2025, Université Rennes 2

« Citoyennes sans citoyenneté », l'expression forgée par l'historienne Dominique Godineau en 1988 a fait date et stimulé la réflexion de bien des chercheuses et chercheurs pour penser les liens entre dynamique révolutionnaire, mobilisation populaire, rapports de genre et citoyenneté. « Sans citoyenneté » puisqu'elles ne disposent pas des droits politiques du citoyen, des femmes sont nombreuses à agir en citoyennes, mobilisées pour la Révolution et ses valeurs, en s'emparant de droits nouveaux ou en contestant leur position subordonnée dans la famille ou la Cité.

Depuis plus de trente ans, les recherches croisant Révolution française, genre et citoyenneté se sont démultipliées pour interroger ce triptyque dans un monde du travail traversé par les questions du civisme, de l'ordre moral et sexuel, des horizons pluriels du bien commun – fileuses (Lisa Dicaprio), prostituées (Clyde Plumauzille), institutrices (Caroline Fayolle) marchandes de la Halle (Katie Jarvis). La famille, replacée au centre du jeu comme cellule de base de la vie politique, a fait voler en éclat les frontières du privé et du public et les contours du politique (Suzanne Desan, Jennifer Heuer, Anne Verjus). Prioritairement documentées à Paris, les pratiques politiques féminines sont encore explorées dans les villes de province, surtout en Provence (Laura Talamante, Martine Laped), les territoires ruraux demeurant encore sous-explorés (Pauline Moszkowski-Ouargli, Solenn Mabo).

Suivant l'angle d'attaque des recherches, les contextes et les milieux sociaux étudiés, la périodisation envisagée, l'expression « citoyennes sans citoyenneté » se diffracte alors jusqu'à devenir plastique, adaptable à des formes d'action ou d'expression très variées. C'est une force et une clé de son succès, puisqu'elle continue de nous inspirer, stimule le dialogue entre divers ancrages disciplinaires, fédère des travaux sur la longue durée, de la fin du XVIII^e siècle jusqu'au droit de vote des femmes. Mais ces appropriations multiples font aussi courir le risque d'un emploi quelque peu automatique, autorisant des raccourcis susceptibles de diluer sa dimension réflexive, critique et éminemment politique. Le passage des « citoyennes sans citoyenneté » aux « citoyennes en citoyenneté », opéré par Dominique Godineau elle-même, est d'ailleurs significatif des problèmes soulevés par cette belle formule. « Sans citoyenneté » invite à ne pas escamoter la définition masculine de la citoyenneté politique mais contribue par la même à réduire le champ de la citoyenneté à la question de l'exercice des droits.

Parallèlement, envisager la citoyenneté par l'angle de la pratique plutôt que des droits soulève d'autres écueils. À force d'envisager la citoyenneté dans tous ses états et de voir des citoyennes dans toute femme mobilisée dans la vie politique et/ou demandant justice – même parfois lorsqu'elles résistent aux transformations de la Révolution – l'effort de définition des différentes conceptions de la citoyenneté mises en jeu risque d'achopper sur la dispersion des pratiques étudiées. Les contours du politique connaissent de même une telle dilatation, par la prise en compte de formes informelles, illicites ou non organisées de participation, y compris dans la cellule familiale. Cela peut conduire à qualifier de participation politique toute forme d'interaction avec les autorités ou des personnalités publiques et à voir dans toute participation politique une mise en acte de la citoyenneté.

Ce colloque vise donc à remettre cette notion sur le métier, en envisageant comment elle a été appropriée par la communauté des chercheurs, reprise et acclimatée en fonction des terrains d'étude explorés. Sans entrer de plein pied dans la question des féminismes à l'époque révolutionnaire, récemment remise sur le métier¹, la journée veut mettre l'accent sur la participation politique. Comment participer, jusqu'où et avec quelle conscience de « faire de la politique » ? Dans quel mesure l'événement politique s'empare-t-il des femmes à leurs corps défendant, et à quel titre ? La question recouvre les pratiques politiques organisées, réglées, publiques, les manières de se réunir, s'assembler, s'associer, faire corps, pour exprimer son patriotisme ou faire avancer une cause ou une demande. Elle recouvre également les pratiques de défense, de recours, les stratégies discursives d'invisibilisation lorsqu'il s'agit par exemple d'échapper aux poursuites. Elle questionne encore les formes de participation dites informelles, ou non conventionnelles, à débusquer dans les relations familiales, les « dîners de veuve », les sociabilités quotidiennes... Elle invite à sonder si et comment des femmes agissent en tant que sœurs, réunies entre elles, même si ce n'est pas forcément pour elles. Elle vise encore à mieux saisir dans quelle mesure c'est une citoyenneté propre aux femmes, ou bien plus largement partagée par d'autres catégories exclues du droit de cité, qui se fabrique alors, autour de quels lieux, de quelles occasions, de quelles pratiques et avec quelles spécificités une fois replacées dans le paysage plus vaste de « l'âge des révolutions ».

Sans épuiser d'autres propositions, quelques questions peuvent guider la réflexion :

Lieux, formes, périmètres de la participation politique féminine :

Des « citoyennes sans citoyenneté » aux « citoyennes en citoyenneté », de quelle(s) citoyenneté(s) parle-t-on exactement ? En dehors des lieux et des espaces discursifs les plus étudiés, les mieux balisés ou les plus réglés (clubs, tribunes, délégations, pétitions, pamphlets, affiches...) quelle signification donner aux formes non conventionnelles de participation ? Des épouses de personnalités politiques aux parentes d'émigrés, comment font-elles de la politique ? Ont-elles conscience d'en faire ou est-ce notre regard contemporain qui politise des pratiques vécues autrement ? Quelle est la portée politique d'engagements féminins situés dans des contextes et des logiques de loyautés familiales, où des gestes de solidarité ou de protection des plus faibles deviennent de fait politiques, sans être forcément vécus comme tels ? Dans quelle mesure des femmes situées parmi les contre-révolutionnaires s'approprient-elles des pratiques citoyennes, judiciaires ou juridiques, et avec quelle dose d'agentivité, d'opportunisme ou de stratégie ?

Féminin, masculin et mixité : pratiques et représentations politiques

La définition masculine de la citoyenneté politique accuse-t-elle les frontières entre masculin et féminin ou bien la dynamique révolutionnaire de mobilisation populaire et de démocratisation favorise-t-elle la mixité ? Dans les lieux du politique (tribunes, assemblées, clubs, délégations porteuses de pétitions, de dons...), comment s'articulent la séparation ou la mixité entre hommes et femmes ? Quelle part accorder aux formes traditionnelles de sociabilités, rapportées à quelles normes et/ou habitudes (vie religieuse, de quartier, de travail) ? Quand hommes et femmes sont séparés, dans quelle mesure est-ce vécu négativement par les femmes ou bien investi comme une occasion de parler pour elles ? Dans quels lieux, à quelles occasions est-il possible de sonder la conscience qu'ont certaines femmes de défendre leurs propres intérêts, distincts de ceux des hommes ? Du côté des représentations, comment interpréter les choix de représenter des groupes mixtes, ou d'effacer la

¹ Anne VERJUS, Jennifer HEUER, Françoise ORAZI (dir), « Féminismes en Europe », *AHRF*, n°411, 2023-1.

présence des femmes, ou au contraire, plus rarement, d'effacer celle des hommes comme dans les journées d'octobre ?

Stratifications (de genre, de classe...) dans les communautés

Lorsque les travaux mettent la focale sur la participation politique des femmes, comment analyser la part du genre ? Quels liens peuvent être tissés entre la position de femmes « sans citoyenneté » et celle des hommes que des critères socio-économiques ou de nationalité écartent eux aussi du droit de vote, tandis que d'autres données (ruralités, marginalités...) les éloignent de lieux par ailleurs ouverts à des femmes très impliquées ou militantes (tribunes des assemblées, clubs...). Comment l'appartenance sociale façonne-t-elle les collectifs féminins ? Dans quels contextes les frontières sociales sont-elles dépassées ? Comment interpréter les conflits entre femmes, si nets à Paris, que ce soit pendant la « guerre des cocardes » ou sur les marchés comme aux Halles : s'agit-il d'abord d'enjeux socio-économiques, de solidarités corporatives, d'enjeux religieux, de défense d'un « territoire », etc. ?

Différences naturelles et liens politiques

D'une manière plus large, quel est le statut de la différence naturelle, ici la différence des sexes, en politique ? Est-elle séparative, comme on a souvent tendance à le penser, ou bien établit-elle un lien (par exemple entre l'électeur et les membres de sa famille) ? Qui s'exprime sur la participation politique ou la représentation électorale des femmes ? Lorsqu'elles forment un « groupe de sexe », permettant de les considérer « en tant que telles » avec des intérêts propres, par qui, dans quels espaces et avec quelle portée ces discours sont-ils diffusés ?

Traditions/Révolution (holisme vs individualisme)

Que reste-t-il de traditionnel dans des pratiques politiques significatives d'une expression neuve de la citoyenneté ? Sur le terrain des pétitions, de l'assistance aux pauvres, de la vie religieuse, de la révolte, comment s'entrelacent des pratiques traditionnelles et nouvelles ? Où se situe le renouveau : dans l'élargissement social de la mobilisation, dans la référence aux droits, dans la réception du public et des autorités ?

Organisation

Cette manifestation se tiendra les 10-11 juillet 2025 à l'Université de Rennes. Organisé sous forme d'ateliers, l'événement laissera une large place aux discussions. Les communications orales seront brèves (10 mn) et viseront à exposer un problème, les sources mobilisées et les hypothèses à discuter. Elles prendront une forme plus étoffée en cas de publication.

Pour plus d'information et pour proposer une communication, veuillez contacter Solenn Mabo (solenn.mabo@univ-rennes2.fr) & Anne Verjus (anne.verjus@ens-lyon.fr) **avant le 15 novembre 2024.**

Comité d'organisation

Solenn MABO, Université de Rennes 2, maîtresse de conférences en histoire.

Anne VERJUS, CNRS, UMR 5206, Directrice de recherche en Science politique.

Maria GOUPIL-TRAVERT, Université Rennes 2, Tempora, ATER et doctorante en histoire moderne.

Comité scientifique

Christine ADAMS, St. Mary's College of Maryland, États-Unis, professeure en histoire.

Manuela ALBERTONE, Université de Turin, professeure en histoire.

Rossella BUFANO, Università del Salento (Lecce, Italie), professeure en histoire.

Claire CAGE, University of South Alabama, États-Unis, professeure en histoire.

Denise DAVIDSON, Georgia State University, États-Unis, professeur en histoire.

Thomas DODMAN, Columbia University (New-York États-Unis), professeur en histoire.

Dominique GODINEAU, Université Rennes 2, Tempora, professeure d'histoire.

Jacques GUILHAUMOU, directeur de recherche au CNRS émérite (histoire, sciences du langage).

Martine LAPIED, Université de Provence, professeure émérite en histoire.

Judith MILLER, Université d'Emory, États-Unis, professeure en histoire.